

Prix #activateurdeprogrès 2024 7 initiatives en faveur de l'emploi des personnes handicapées récompensées, dont un projet « Coup de cœur » pour le jury et le public

A l'occasion de l'Université du réseau des référents handicap (URRH) qui vient de s'achever au Havre, les lauréats de la 5^{ème} édition du [Prix #activateurdeprogrès](#) ont été révélés.

Des projets concrets et innovants ont été récompensés pour leurs actions inspirantes en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap lors d'une cérémonie animée par le journaliste de France Télévisions Mathieu Lartot.

Deux prix « Coups de cœur » ont été attribués. Le premier par le jury à la Manufacture Dubosc, une reconversion installée à côté de Besançon ; le second par le public a été attribué à Aftral et Opco mobilités pour ses actions destinées à ouvrir le transport routier à tous les handicaps.

De nombreux projets en faveur de l'inclusion mis à l'honneur

Chaque année, le prix #activateurdeprogrès de l'Agefiph distingue des actions concrètes développées par des entreprises, des associations ou des organismes de formation professionnelle ayant **un impact positif en faveur de l'insertion, du maintien en emploi ou de la formation de personnes handicapées, comme leviers pour réinventer les organisations**. A cette occasion, les lauréats, mais aussi l'ensemble des candidats, ont réaffirmé leurs engagements respectifs pour construire un monde du travail plus inclusif.

Pour le Président de l'Agefiph, Christophe Roth :

« Le Prix #activateurdeprogrès est très important pour nous car il ambitionne de valoriser les politiques handicap des entreprises et de convaincre chaque organisation que l'emploi de salariés en situation de handicap est une richesse et non une contrainte. Dans une période où le monde professionnel est en pleine mutation, avec la mise en place récente de France Travail, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap doit être une priorité nationale. Chaque année, l'Agefiph participe activement à l'URRH, devenu avec le temps un événement incontournable pour le monde du travail et des référents handicap. Notre objectif est de changer les mentalités et de mettre en avant les compétences professionnelles des personnes en situation de

Le Havre,
Mardi 2 avril 2024,
—
Communiqué de presse



handicap. L'avenir du travail se fera avec l'égalité des chances et un emploi pour tous ou ne se fera pas ! ».

Deux Prix « Coups de cœur », celui du jury et celui ont été décernés. La manufacture Dubosc a suscité l'enthousiasme du jury. Celui du public est remporté par Aftral et Opcó Mobilités



Tous les lauréats de la 5^e édition du Prix ADP réunis sur la scène avec leurs trophées.

Prix coup de cœur du jury : la manufacture Dubosc est une entreprise innovante de mobilier durable, alliant artisanat et design. Les projets sont axés sur l'économie circulaire et la création de pièces uniques. Le contexte : un marché mobilier éco-responsable en pleine expansion. Les enjeux : promouvoir la durabilité, réduire le gaspillage et inspirer une consommation responsable.

« Lorsque j'ai soumis ce dossier, mon objectif principal était de partager un témoignage positif sur le handicap et de souligner l'importance de s'entourer de professionnels compétents pour nous accompagner. À travers mon témoignage, je souhaite avant tout transmettre un message d'espoir aux personnes en situation de handicap. Ce prix représente pour moi la reconnaissance du travail acharné que mon épouse et moi-même accomplissons chaque jour, ainsi que de notre capacité à nous adapter continuellement pour exercer notre métier. Cette récompense témoigne que tout est possible, qu'il est essentiel de croire en ses rêves et surtout de s'entourer de personnes qui partagent cette croyance », Sami Dubosc, chef d'entreprise.



Focus sur les lauréats des différentes catégories

- **La catégorie 1 « Activateur de recrutement et d'accès à l'emploi »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser le recrutement et l'accès à l'emploi des personnes handicapées au sein de l'entreprise. **Elle est remportée cette année par Coopérative Fleuron d'Anjou**, qui a levé les aprioris sur l'embauche de salariés en situation de handicap sur sa plateforme logistique. En six ans, leur taux d'emploi est passé à 9%. *« Cette attribution est une grande fierté et vient mettre en lumière le travail de toute une équipe et de tout un réseau autour de l'entreprise. Toute une équipe interne de managers de proximité, de formateurs, de caristes qui œuvrent au quotidien pour la réussite de notre projet de plateforme inclusive. Notre formation préalable à l'embauche n'étant qu'un des moyens pour permettre de mettre nos futurs collègues en situation de handicap dans les bonnes conditions pour être en réussite par la suite. On veut juste témoigner de ce qui marche chez nous et pourrait peut-être marcher ailleurs, dans d'autres secteurs d'activités. Nous avons essayé, avec des résultats positifs, osez l'emploi de personnes en situation de handicap. Vous ne serez pas déçus »*, **Yann le Gall, chef d'unité logistique Fleuron d'Anjou.**
- **La catégorie 2 « Activateur de maintien dans l'emploi & d'évolution professionnelle »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour assurer le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, assurer leur déroulement de carrière, prévenir des situations de handicap et améliorer leur quotidien au travail. **Elle est remportée cette année par SNCF Action Sociale** qui a mis en place en interne des séjours de répit collectifs pour ses salariés, avec ou sans leur famille ou aidant, afin de les aider à traverser une épreuve. Ces séjours favorisent une nouvelle posture qui amène des changements à court, moyen et long terme dans la vie professionnelle et personnelle. *« Cette reconnaissance par l'AGEFIPH nous encourage à poursuivre le développement des séjours de répit et conforte la politique de notre entreprise sur le sujet. Ce prix est également une valorisation pour les travailleurs sociaux qui ont conçu et animé ce projet. Nous avons identifié que les salariés avaient besoin de prendre du recul et d'échanger sur leur relation au travail dans un cadre agréable et sécurisé. Nous croyons profondément à cette double finalité : prendre du répit et être soutenu pour dépasser ses difficultés. En effet, se ressourcer, être accompagné par des professionnels de l'Action sociale et échanger entre pair permet de faire évoluer les stéréotypes, de rebondir et de retrouver sa capacité d'agir »*, **Sandrine Muller, Responsable Nationale d'Action Sociale - Pôle Entreprise et Salariés**
- **La catégorie 3 « Activateur d'alternance »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser l'accueil en alternance des personnes en situation de handicap et favoriser leur emploi par la suite. **Elle a été remportée cette année par AFTRAL & OPCO Mobilités**, qui se sont associés pour aménager un porteur et une remorque avec des compensations internes et externes, complétées de la plate-forme élévatrice intégrée pour les personnes paraplégiques. La volonté de lever les freins à l'accueil en formation, de développer la connaissance de ces aménagements auprès des employeurs de chauffeurs routiers, *« C'est un honneur et une grande joie*



pour l'OPCO Mobilités et AFTRAL. C'est aussi une légitimité essentielle pour poursuivre dans cette voie ! Le prix d'Activateurs de Progrès est une reconnaissance des travaux réalisés et de la qualité de notre proposition ; C'est un tremplin pour faire connaître au plus grand nombre les évolutions techniques et règlementaires favorables à l'inclusion. C'est aussi l'opportunité de montrer la volonté d'un collectif - OPCO Mobilités, AFTRAL et l'Agefiph - à soutenir l'accessibilité par la sécurisation des parcours et l'acquisition de compétences professionnelles de futurs salariés dans un secteur porteur d'emplois pour toutes et tous. C'est aussi un accompagnement demandé et attendu par la branche des Transports Routiers », **Valérie Lardière, Chargée de Mission Nationale Handicap AFTRAL**

- **La catégorie 4 « Activateur de sensibilisation et communication »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour sensibiliser au handicap au travail au sein de l'entreprise ou pour promouvoir la politique handicap de l'entreprise en externe. **Elle est remportée cette année par KNDS Bourges.** 4 collègues, dont 2 reconnus travailleurs handicapés, décident de mener un défi sportif et humain en une semaine : relier les 9 sites de KNDS Nexter France à vélo ! Un projet commun à destination de chaque collègue, en portant les couleurs de leur entreprise, se dépasser pour dépasser les préjugés sur le handicap. *« Je ressens une grande fierté et un sentiment d'avoir atteint les objectifs que nous nous étions donnés face à ce défi physique. Mon attente est que ce soit le début d'une action de grande ampleur et que d'autres défis ayant pour objectif la démythification du handicap au travail soit mis en place et proposé à l'ensemble des salariés du groupe. Cette expérience innovante est la 1ère réalisée au sein de KNDS. Les valeurs du sport, le dépassement de soi, la joie de partager un évènement collectif réunissent des valeurs chères à Nexter Société de KNDS. Cet évènement a permis de créer une dynamique sur l'ensemble des différents sites. Mission réussie !!!! »*, **Magali Portheault**, Chargée des Relations Sociales, de l'intérim et Référent handicap.
- **La catégorie 5 « Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un TIH »** est dédiée aux initiatives pour développer des relations avec des Établissements et services d'aides par le travail (ESAT), des Entreprises adaptées (EA) ou des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH). **Elle est remportée cette année par Bricomarché de Châtillon-sur-Indre** qui a accueilli sur son site des jeunes d'un IME voisin pour travailler à la mise en rayon des produits, un après-midi par semaine. Une ouverture sur le milieu ordinaire de travail qui profite aussi à l'équipe de collaborateurs qui a pu se dégager du temps pour d'autres actions. *"Nous travaillons avec l'IME depuis maintenant 18 mois, l'évolution d'Otis et Enzo est telle que je souhaitais pouvoir parler de cette expérience vraiment largement, le prix #activateurdeprogres est un très bon tremplin pour cette communication, je voulais que notre initiative en point de vente puisse se dupliquer au plus large et que la passerelle vers le milieu ordinaire se démocratise. Je suis très honorée de cette attribution, cela prouve que nous allons dans le bon sens. L'important pour moi n'est pas juste le Prix mais vraiment les retombés que le prix peut apporter, la visibilité sur le secteur adapté et la facilité de mettre en place une passerelle secteur adapté – milieu ordinaire. Si mon exemple est dupliqué ça sera formidable et si des entreprises veulent voir la mise en place, mes portes sont ouvertes. Une*



entreprise n'est pas qu'un centre de profit, toute l'équipe est partie prenante dans le projet. Le but est d'en parler, de prouver que tout peut être simple. Le bonheur de voir des personnes comme Otis et Enzo content de venir, heureux d'être là, les voir s'ouvrir et évoluer, il est là mon prix." **Marie-Pierre SELLIER-BOUHYER, adhérente et gestionnaire du Bricomarché.**

- **La catégorie 6 « Le progrès c'est moi, c'est nous »** vise à mettre en visibilité un/des individu(s), plutôt qu'une entreprise, pour une action positive dont il(ils) a(ont) été à l'initiative.

Elle est remportée cette année par Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), qui a permis à Antoine, jeune homme porteur de trisomie 21 dont le rêve est de travailler dans l'audiovisuel, secteur très "fermé", Un simple stage, via la PMSMP portée par Cap Emploi, lui a permis de conforter un projet professionnel en mettant en pratique ses compétences. Ce qui a débouché sur plusieurs autres stages et l'inscription à une formation.

« C'est avec fierté et surtout une grande émotion que nous recevons ce prix « #Le Progrès C'est Nous » ! Ce n'est pas un projet ou une innovation que nous portons mais une histoire humaine, celle d'Etienne, Jeune homme porteur de trisomie 21, qui rêve de travailler dans l'audiovisuel et son stage avec Antoine, notre chargé de production vidéo. C'est une rencontre qui nous a particulièrement touchée et grâce à notre témoignage, nous souhaitons encourager d'autres entreprises à se mobiliser pour accueillir des personnes en situation de handicap en stage pour les aider à concrétiser leur projet et s'insérer dans le milieu professionnel ordinaire. », Floriane BERTHELOT-Direction des Ressources Humaines-Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH)

Les membres du jury du Prix #activateurdeprogres 2024 réunis autour de sa Présidente Sophie Cluzel, ex-Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées.

- 📄 **Sabrina Remy**, Référent handicap (cheffe du service développement des RH / Haropa Port Le Havre
- 📄 **Sylvain Breugnot**, directeur Cap emploi Rouen Dieppe
- 📄 **Bénédicte Sauer**, directrice d'Osons l'égalité
- 📄 **Pamela Bryant**, Présidente de l'UNEA
- 📄 **Emmanuelle Dal'Secco**, Journaliste, Handicap.fr
- 📄 **Julie Feniger**, Manifeste pour l'inclusion
- 📄 **Camille Ravel**, Green'actes, lauréat du Prix ADP 2023
- 📄 **Hugues Defoy**, Directeur DMMES Agefiph
- 📄 **Sandrine Borelly**, chargée d'études et de développement délégation PACA Agefiph



A PROPOS DE L'URRH

Depuis 2020, l'Agefiph réunit l'ensemble des acteurs du handicap en entreprise pour soutenir leurs actions et les aider à trouver des solutions concrètes pour construire un monde du travail plus inclusif. Cette année, l'Université du réseau des référents handicap (URRH) s'est tenu au Carré des Docks au Havre les 21 et 22 mars avec pour thème « Une place pour chacun dans un monde en mouvement ». **Plus d'informations sur agefiph-universite-rrh.fr**

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

CONTACTS PRESSE

Agence Wellcom

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96